

Annexe B

Détails sur les paiements de transfert : dépenses réelles pour 2001-2002

Cadre de contrôle de la gestion des paiements de transfert

Une grande part des objectifs de Santé Canada est réalisée grâce aux paiements de transfert. Le Ministère a mis en oeuvre certaines initiatives afin de demeurer responsable de la gestion de ses paiements de transfert et de rendre des comptes.

Voici les améliorations apportées à la gestion des paiements de transfert :

- Meilleure communication des pratiques exemplaires dans tout le Ministère.
- Processus détaillé concernant la gestion des paiements de transfert.
- Surveillance accrue de la gestion des dossiers et des projets.
- Formation optimale de tous les employés à la gestion des paiements de transfert.
- Secteur central de direction et d'orientation en gestion des paiements de transfert.
- Amélioration de la collecte de données pour la prise de décisions.
- Accords types de paiements de transfert.

Ces améliorations permettront au Ministère de mieux cibler les bénéficiaires des paiements de transfert en vue de maintenir et d'améliorer la santé des Canadiens.

(En millions de dollars)

Subventions	Montant	Objectif	Résultats obtenus jusqu'ici
Promotion et protection de la santé	23,3 M\$		
Sûreté du sang, efficacité et recherche-développement	5,0 M\$	Permettre le soutien de recherches fondamentales, appliquées et cliniques sur la sûreté du sang et les questions d'efficacité.	<ul style="list-style-type: none"> • Recherches novatrices menées en vue d'éliminer les risques d'approvisionnement insuffisant et de transmission de maladies par transfusion. • Recherches visant à exercer un leadership national et international en science transfusionnelle à l'aide d'un réseau de chercheurs nationaux.
Subvention octroyée à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de l'expansion des ressources, de la formation et de l'acquisition d'habiletés et de la recherche.	12,1 M\$	Élargir les activités dans les domaines de la santé communautaire, de l'expansion des ressources, de la formation et de l'acquisition d'habiletés et de la recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Élargissement des initiatives communautaires de promotion de la santé et du cadre de gestion des membres de la collectivité formés. • Contribution aux recherches menées par des groupes de travail sur la santé en milieu rural dans les domaines de la technologie de l'information en santé, du renforcement des collectivités pour une meilleure santé et de la santé des Autochtones. • Financement de recherches sur certains aspects de l'hépatite C, comme le diagnostic, le traitement, les soins et la prévention; financement de bourses d'études, d'ateliers, de conférences et de la rédaction de documents d'information.

Subventions inférieures à 5 M\$	6,2 M\$*	* Comprennent : a) Organisation mondiale de la santé, b) Commission internationale de protection radiologique, c) subvention accordée à l'Institut national du cancer du Canada pour l'Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein, d) Stratégie canadienne sur le VIH/sida.
Politique des soins de santé	1,1 M\$	
Subventions inférieures à 5 M\$	1,1 M\$*	* Subventions octroyées à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles afin d'appuyer leurs projets ou leurs programmes en santé.

Gestion de l'information et des connaissances	95 M\$		
Subvention octroyée à l'Institut canadien d'information sur la santé en vue de mettre en oeuvre l'Initiative du Carnet de route de l'information sur la santé.	95 M\$	<p>Aider à fournir aux dispensateurs de soins et aux gestionnaires l'information dont ils ont besoin pour mesurer le rendement et en rendre compte, et la base de données probantes dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées en ce qui concerne le renouvellement du système de santé.</p> <p>Appuyer la création de l'information nécessaire aux Canadiens pour prendre des décisions éclairées concernant leur santé et l'utilisation des services de santé; accroître le partage de l'information sur la santé grâce à l'adoption d'une approche globale de diffusion des données qui respecte les droits des Canadiens en matière de protection des renseignements personnels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux rapports sur la santé des Canadiens et sur l'état de notre système de santé. • Nouvelles sources de données, comme une importante enquête sur la santé de la population englobant 133 régions différentes et ayant été conçue et mise sur pied dans les trois dernières années; les premiers résultats ont été publiés en mai 2002. • Utilisation des données du carnet de route dans les rapports sur le rendement du système de santé que publieront en septembre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. • Utilisation des données du carnet de route dans l'analyse de la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada .
Total des subventions ministérielles	119,4 M\$		

Contributions	Montant	Objectif	Résultats obtenus jusqu'ici
Politique des soins de santé	30 M\$		
Contributions octroyées à des gouvernements provinciaux et territoriaux et à des organismes sans but lucratif du domaine de la santé ou des services sociaux pour tester et évaluer des façons d'améliorer le système de santé du futur, en particulier dans quatre domaines prioritaires convenus par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (soins primaires, soins à domicile, assurance-médicaments, prestation de services intégrés).	26,9 M\$	Soutenir un système de santé amélioré adapté aux besoins et aux services futurs en matière de santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Grâce au Fonds pour l'adaptation des services de santé, les contributions ont permis d'appuyer partout au Canada des projets destinés à tester et à évaluer des moyens novateurs de fournir des services de santé. • 138 projets réalisés avec succès, dont plusieurs ont préparé la voie à des améliorations efficaces pour la prestation de services. • Rédaction de synthèses relatives aux projets couvrant 10 thèmes. • Stratégie nationale de diffusion mise en oeuvre afin d'appuyer les projets individuels en diffusant les résultats à des auditoires cibles et durant cinq ateliers régionaux au printemps 2001. • Pour plus de renseignements, veuillez consulter : http://www.hc-sc.gc.ca/hf-fass/francais/index.htm.
Contributions inférieures à 5 M\$	3,1 M\$	Programme de contributions pour la santé des femmes.	
Promotion et protection de la santé	234,9 M\$		

Contributions octroyées à l'Initiative de recherche sur les substances toxiques	6 M\$	Protéger la santé et l'environnement des Canadiens en améliorant et en élargissant la base de connaissances sur les substances toxiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborations et partenariats entre les scientifiques du gouvernement fédéral, l'industrie, les organisations non gouvernementales et les chercheurs universitaires pour l'exécution de 99 projets de recherche. • Publication de résultats de recherche dans cinq domaines prioritaires. (http://www.hc-sc.gc.ca/ehp/dhm/irst/domaines_recherche.htm). • Élargissement des connaissances en ce qui concerne les effets des substances toxiques sur les Canadiens et leur environnement. • La recherche servira à l'élaboration de politiques et à l'appui de la prise de décisions fondées sur des preuves.
Contributions octroyées à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de l'expansion des ressources, de la formation et de l'acquisition d'habiletés et de la recherche.	34,6 M\$	Élargir la base de connaissances pour l'élaboration de programmes et de politiques en vue de former davantage de partenariats et d'accroître la collaboration intersectorielle.	<ul style="list-style-type: none"> • Création de données probantes sur l'efficacité des interventions des communautés visant à améliorer et à promouvoir la santé, à réduire les risques et à prévenir les maladies, les affections et les blessures. • Appui au Programme d'aide préscolaire aux Autochtones, ce qui a permis d'augmenter le niveau de confiance des participants en leurs aptitudes à élever des enfants et à améliorer le comportement et le développement de leurs enfants. • Renseignements complets, centralisés et accessibles sur la prévention et le traitement de la violence familiale et la protection contre les mauvais traitements.

<p>Paiements aux provinces et aux territoires et à des organismes nationaux sans but lucratif pour appuyer l'élaboration de programmes novateurs de traitement et de réadaptation à l'intention des personnes abusant de l'alcool et des drogues.</p>	<p>14,2 M\$</p>	<p>Assurer, partout au Canada, des programmes et des services novateurs, accessibles et efficaces de traitement et de réadaptation à l'intention des personnes abusant de l'alcool et des drogues.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Ententes signées avec toutes les provinces. Cadre d'évaluation en cours d'élaboration.
<p>Contributions octroyées à des organismes communautaires sans but lucratif pour appuyer, à long terme, l'élaboration et la prestation de services de prévention et d'intervention précoce destinés à résoudre les problèmes de santé et de développement des jeunes enfants à risque au Canada.</p>	<p>79,8 M\$</p>	<p>Améliorer la capacité de la communauté de répondre aux besoins des jeunes enfants en matière de santé et de développement et offrir du soutien aux femmes enceintes dont la santé et la grossesse peuvent être à risque.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Promotion de la santé et du développement social des enfants âgés de six ans et moins. Appui au Programme d'action communautaire pour les enfants, qui a exécuté plus de 1 700 programmes dans plus de 2 400 collectivités en vue de résoudre les questions du développement sain chez les enfants, des habitudes de santé personnelles et des compétences sociales. Appui au Programme canadien de nutrition prénatale, qui a servi plus de 34 000 femmes dans plus de 2 000 collectivités hors réserve, en plus des quelque 400 projets dans les collectivités des Premières nations et des Inuits.

Contributions octroyées à la Stratégie canadienne sur le VIH/sida	17,8 M\$	Appuyer la prévention du VIH/sida afin de promouvoir les soins, les traitements et le soutien offerts aux personnes infectées et de financer la recherche épidémiologique et communautaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de la capacité des collectivités de résoudre les questions relatives au VIH/sida en élargissant les connaissances sur l'épidémiologie du VIH et en élaborant des initiatives visant à prévenir la transmission du VIH dans les populations vulnérables. • Financement de programmes et de politiques ayant amélioré la capacité des collectivités de résoudre les problèmes de VIH/sida et de freiner la progression du VIH dans les populations vulnérables.
Contributions octroyées à des institutions et à des organismes autochtones locaux et régionaux sans but lucratif et constitués en personnes morales dans le but d'élaborer des programmes d'intervention précoce à l'intention des enfants autochtones d'âge préscolaire et de leur famille.	19,7 M\$	Élaborer des programmes d'intervention précoce à l'intention des enfants autochtones d'âge préscolaire et de leur famille.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration plus poussée des programmes d'intervention prénatale et de soutien offert aux enfants autochtones dans plusieurs centres communautaires.

<p>Paiements aux provinces et aux territoires afin d'améliorer l'accès aux soins de santé et aux services de traitement pour les personnes infectées par l'hépatite C en raison du système d'approvisionnement en sang.</p>	<p>55,8 M\$</p>	<p>Améliorer l'accès aux soins de santé et aux services de traitement pour les personnes infectées par l'hépatite C en raison du système d'approvisionnement en sang.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de recherches sur le diagnostic, le traitement, les soins et la prévention de l'hépatite C. • Meilleure compréhension du virus de l'hépatite C et réduction du fardeau de cette maladie sur les populations infectées / touchées. • Financement de bourses d'études, d'ateliers, de conférences et de documents d'information sur l'hépatite C. • Amélioration du diagnostic et des soins de première ligne offerts aux personnes infectées / touchées. • Élaboration de ressources adaptées aux cultures afin de permettre aux populations autochtones de mieux comprendre. • Possibilités accrues d'enseignement médical continu pour les professionnels de la santé.
<p>Contributions inférieures à 5 M\$</p>	<p>7 M\$*</p>	<p>*Comprennent : a) des contributions à des personnes et des organismes pour soutenir des activités d'importance nationale visant l'amélioration des services de santé ainsi que la recherche et des projets de démonstration dans le domaine de la santé publique b) des contributions aux services transfusionnels canadiens ou à d'autres centres désignés de transfusion ou de transplantation pour soutenir les activités de surveillance des réactions indésirables c) des contributions pour soutenir la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme.</p>	
<p>Santé des Premières nations et des Inuits</p>	<p>636,9 M\$</p>		

Contributions à des services de soins de santé communautaires intégrés autochtones et inuits.	274,4 M\$	Offrir du financement à des services de santé communautaires intégrés à l'intention des Autochtones inscrits et des Inuits, en fonction des besoins de la communauté et dans le cadre des normes de fonctionnement et des buts des programmes de la Direction générale. Ce financement inclut le Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les Autochtones, Grandir ensemble, le Programme de soins à domicile et en milieu communautaire, le Programme de lutte contre l'abus des solvants, le Programme canadien de nutrition prénatale et le programme de lutte contre le VIH/sida.	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'état de santé physique, mental et social et du bien-être des Premières nations et des Inuits.
Paiements à des bandes, des associations ou des groupes autochtones relatifs au contrôle et à la prestation de services de santé.	183,1 M\$	Accroître la responsabilité et le contrôle des communautés autochtones sur leurs propres soins de santé et influencer sur l'amélioration des conditions sanitaires chez les Autochtones.	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle accru des communautés des Premières nations sur leurs propres soins de santé dans le but d'améliorer les conditions sanitaires dans les communautés autochtones.

Contributions destinées à appuyer des projets pilotes pour évaluer les options relatives au transfert du Programme des services de santé non assurés sous le contrôle des Premières nations et des Inuits.	12,2 M\$	Fournir un soutien financier aux bandes, aux associations ou aux groupes autochtones concernant le contrôle et la prestation de services de santé.	<ul style="list-style-type: none"> • SSNA fournis afin de répondre aux besoins en santé des Premières nations et des Inuits.
Contributions octroyées à des bandes autochtones, à des associations ou à des groupes autochtones ou inuits ou, encore, à des administrations locales territoriales relatives à des services de santé non assurés.	108,5 M\$	Offrir des contributions à des bandes autochtones, à des associations ou à des groupes autochtones et inuits ou, encore, à des administrations locales ou territoriales pour des services de santé non assurés.	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des capacités de gestion des groupes des Premières nations et des Inuits.
Contribution octroyée à l'Initiative d'aide préscolaire aux Autochtones vivant sur les réserves.	21,1 M\$	Appuyer les stratégies de développement des jeunes enfants conçues et contrôlées par les communautés des Premières nations.	<ul style="list-style-type: none"> • Services et programmes offerts à 6 467 enfants répartis dans 314 communautés des Premières nations partout au Canada. • Aide offerte aux enfants afin de les préparer à leurs années de scolarisation en répondant à leurs besoins d'ordre émotionnel, social, sanitaire, nutritionnel et psychologique.

<p>Contributions pour les projets de promotion de la santé et de prévention des maladies des Premières nations et des Inuits promotion et pour l'élaboration de projets destinés à venir en aide aux Premières nations et aux Inuits pour la prise de contrôle des services de santé.</p>	<p>15 M\$</p>	<p>Contribuer aux projets de promotion de la santé et de prévention des maladies des Premières nations et des Inuits et aux projets de développement destinés à soutenir le contrôle des services de santé par les Premières nations et les Inuits.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux programmes de l'Initiative sur le diabète chez les Autochtones exécutés dans 580 communautés des Premières nations et des Inuits. • Financement de 39 programmes de prévention et de promotion auprès des Métis, des Autochtones hors réserve et des Inuits en milieu urbain. • Travaux en cours visant à renforcer la capacité des Premières nations et des Inuits de résoudre certains problèmes, comme le syndrome d'alcoolisme foetal et les effets de l'alcool sur le fœtus ou l'usage abusif du tabac.
<p>Contributions octroyées aux Autochtones ou aux Inuits ou en leur nom pour couvrir les coûts de construction, d'expansion ou de rénovation d'hôpitaux et d'autres établissements et institutions de soins de santé et aussi pour l'équipement de soins de santé.</p>	<p>5,9 M\$</p>	<p>Soutenir financièrement l'entretien et la fourniture d'hôpitaux, d'autres établissements et d'équipement de soins de santé permettant d'appuyer les services de santé des communautés des Premières nations et des Inuits.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation ou construction d'un certain nombre d'établissements de santé afin d'améliorer l'accès aux services et de fournir de meilleures conditions de travail au personnel médical. • Achat d'équipement médical et dentaire moderne afin de fournir de meilleurs soins aux patients.

Paiements à l'Institut de la santé autochtone / Centre pour l'avancement de la santé des peuples autochtones.	10,5 M\$	Appuyer l'Institut de la santé autochtone / Centre pour l'avancement de la santé des peuples autochtones.	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie accrue des Autochtones grâce à l'avancement et au partage des connaissances sur la santé autochtone. • Renforcement des connaissances et des habiletés collectives des Autochtones.
Contributions inférieures à 5 M\$	6,2 M\$*	* Comprennent : a) des contributions à des universités, à des collèges et à d'autres organisations visant à accroître la participation des étudiants autochtones et inuits aux programmes d'études menant à des carrières de professionnels de la santé b) des contributions au gouvernement de Terre-Neuve pour couvrir le coût de la prestation de soins de santé aux communautés autochtones et inuites c) des contributions aux associations ou aux groupes autochtones ou inuits pour des consultations sur la santé des Autochtones et des Inuits.	

Gestion de l'information et des connaissances	49,1 M\$		
Programme de partenariats pour l'infrastructure canadienne de la santé	32,5 M\$	Appuyer l'adoption d'une approche de collaboration nationale pour l'utilisation d'applications novatrices des technologies de l'information et des communications pour la prestation des soins de santé.	<ul style="list-style-type: none"> Mise en oeuvre de 29 projets novateurs de collaboration relatifs à la télésanté et au dossier électronique de santé partout au Canada.
Contributions octroyées pour des projets de promotion de la santé et de prévention des maladies des Premières nations et des Inuits ainsi que pour des projets de développement destinés à appuyer le contrôle des services de santé par les Premières nations et les Inuits.	7,4 M\$	Créer l'infrastructure de base et la capacité de suivre et de gérer les problèmes de santé des Premières nations et des Inuits.	<ul style="list-style-type: none"> 65 % des communautés sont maintenant servies par le Système d'information sur la santé des Premières nations et des Inuits, qui fournit des données précises et opportunes aux membres des Premières nations et aux Inuits pour la gestion de cas et la planification et l'évaluation de la santé.

Contributions octroyées à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de l'expansion des ressources, de la formation et de l'acquisition d'habiletés et de la recherche.	6 M\$	Offrir aux Canadiens un service d'information sur la santé en direct élaboré conjointement par les gouvernements et des organisations non gouvernementales de partout au Canada.	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de visites simples au Réseau canadien de la santé, qui est passé de 600 000 en 1999 à plus de 1 000 000 en 2002.
Contributions inférieures à 5 M\$	3,2 M\$	Comprennent : a) une contribution pour l'Institut canadien d'information sur la santé b) le Programme de recherche sur la politique en matière de santé c) le Programme de développement et d'échange des connaissances.	

Gestion et administration ministérielles	52,1 M\$		
Contributions octroyées aux Autochtones ou aux Inuits ou en leur nom pour couvrir les coûts de construction, d'expansion ou de rénovation d'hôpitaux et d'autres établissements et institutions de soins de santé et aussi pour l'équipement de soins de santé.	49 M\$	Soutenir financièrement l'entretien et la fourniture d'hôpitaux, d'autres établissements et d'équipement de soins de santé permettant d'appuyer les services de santé des communautés des Premières nations et des Inuits.	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation ou construction d'un certain nombre d'établissements de santé afin d'améliorer l'accès aux services et de fournir de meilleures conditions de travail au personnel médical. • Achat d'équipement médical et dentaire moderne afin de fournir de meilleurs soins aux patients.
Contributions inférieures à 5 M\$	3,1 \$	Contributions aux services de soins de santé communautaires intégrés des Autochtones et des Inuits.	
Total des contributions ministérielles	1 003 M\$		